



ORDRE DU JOUR

Du Conseil Municipal du 27 mars 2026

1. Élection du maire ;
2. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints au maire ;
3. Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu ;
4. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 février 2026 ;
5. Fixation des indemnités de fonction du maire et de ses adjoints ;
6. Majoration des indemnités de fonction du maire et de ses adjoints ;
7. Délégations du conseil municipal au maire.